



Diplôme National du Brevet: DNB blanc des 31 mars, 1er et 6 avril 2022

publié le 17/03/2022

Demi-journée banalisée le mercredi 6 avril 2022

Le Principal

à

Mesdames et Messieurs les Parents d'élèves.

Madame, Monsieur,

Afin de préparer les épreuves du brevet des collèges de juin 2022, **le collège René Caillié organise un DNB blanc les 31 mars, 1er et 6 avril 2022.**

Les épreuves écrites se dérouleront jeudi 31 mars et vendredi 1er avril sans que cela entraîne de perturbations dans le déroulement des cours des autres niveaux.

Par contre, pour **les oraux qui auront lieu le mercredi 6 avril**, compte tenu du fait que tous les enseignants seront mobilisés pour faire partie des jurys et assurer le bon déroulement des épreuves, **les élèves des autres niveaux (6e, 5e et 4e) n'auront pas cours ce matin-là (demi-journée banalisée)**

Voici ci-dessous quelques renseignements sur l'épreuve orale (100 points au DNB) :

- l'épreuve peut être individuelle ou collective.
 - Les candidats peuvent donc se présenter à l'épreuve orale seuls ou par groupe de 2 ou 3 maximum, mais chaque candidat fait l'objet d'une évaluation et d'une notation individuelle, pour tenir compte de la participation de chacun.
- l'épreuve se déroule en deux temps : un exposé suivi d'un entretien avec le jury.
 - pour un candidat individuel : exposé de 5 min suivi d'un entretien de 10 min avec le jury ▲ soit 15 minutes.
 - pour un groupe de 2 ou 3 : exposé de 10 min (pendant lesquelles chaque candidat doit intervenir de façon équilibrée) suivi d'un entretien collectif de 15 min avec le jury ▲ soit 25 minutes.
- l'évaluation de cette épreuve prend appui sur un travail effectué dans le cadre d'un enseignement pratique in de l'histoire des arts (HDA) ou d'un projet qui s'intègre dans l'un des parcours éducatifs.
- l'évaluation prend en compte la qualité de la prestation orale du candidat, tant du point de vue des contenus (50 points) que de son expression (50 points) (le candidat peut s'appuyer sur des notes écrites et éventuellement un support, numérique ou autre, pour présenter sa démarche de projet ou de réflexion, mais la qualité de ce support ne sera pas prise en compte dans la notation □ seule la prestation orale est évaluée)
- Le candidat peut effectuer une partie de sa présentation (5mn maxi) en Anglais, Allemand, chinois ou Espagnol, langues enseignées dans l'établissement.

Merci de votre compréhension.

Cordialement. Olivier Zanin

Principal du collège René Caillié de Saintes

